



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-035-2022-11

PUBLIÉ LE 16 NOVEMBRE 2022

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / secrétariat de direction**

IDF-2022-11-16-00001 - Arrêté n°2022-160 du 16 novembre 2022  Fixant la composition du bureau de vote de la DRIEETS d Île-de-France pour les élections des représentants du personnel au Comité Social d administration de service déconcentré placé auprès du directeur régional et interdépartemental de l économie, de l emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France (1 page)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de  
l'économie, de l'emploi, du travail et des  
solidarités d Île-de-France

IDF-2022-11-16-00001

Arrêté n°2022-160 du 16 novembre 2022  
Fixant la composition du bureau de vote de la  
DRIEETS d Île-de-France pour les élections des  
représentants du personnel au Comité Social  
d administration de service déconcentré placé  
auprès du directeur régional et  
interdépartemental de l économie, de l emploi,  
du travail et des solidarités d Île-de-France



**Arrêté n°2022-160 du 16 novembre 2022**

**Fixant la composition du bureau de vote de la DRIEETS d'Île-de-France pour les élections des représentants du personnel au Comité Social d'administration de service déconcentré placé auprès du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France.**

**Vu** le code de la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France à compter du 1er avril 2021 ;

**Vu** l'arrêté du 2 juin 2022 portant création de comités sociaux d'administration et de leurs formations spécialisées au sein de certains services et établissements relevant des ministres chargés de l'économie, du travail, de l'emploi, de l'insertion, de la santé et des solidarités ;

**Vu** l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

**Vu** les désignations des organisations syndicales ayant présenté une candidature ;

Décide

Le bureau de vote électronique du CSA de la DRIEETS est composé des membres suivants :

NOM	Prénom	Rôle
RUDANT	Gaëtan	Président/e
CHAILLET	Sophie	Suppléant/e
BIRBES	Amélie	Secrétaire
BOISARD	Gwenaëlle	Suppléant/e

NOM	Prénom	Nom de l'organisation syndicale
DURAND	Damien	Délégué CFDT
DIVAY	Jean-Marc	Suppléant CFDT
DRILLEAU	Cécile	Déléguée UFSE-CGT/SOLIDAIRES/FSU
ISSAHNANE	Djamal	Suppléant UFSE-CGT/SOLIDAIRES/FSU
KARSELADZE	Marie	Déléguée FO
LOUSSAKOUEO	Thierry	Suppléant FO
CREANTOR	Arsène	Déléguée UNSA
PORVIE	Aurore	Suppléante UNSA

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région d'Île-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 16 novembre 2022,

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités,

Gaëtan RUDANT